



Flash INFO,



Pour un Suivi plus rapproché de l'Insécurité alimentaire

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, pour pouvoir anticiper et prendre à temps les dispositions nécessaires, il faut que l'information soit disponible à temps, que les indicateurs les plus appropriés, c'est-à-dire simples, fiables et sensibles soient rendus accessibles à tous.

Telle est la raison de ce nouveau périodique que nous lançons avec ce premier numéro. Mais un flash présentant des variables quantitatives doit être le produit d'un ensemble d'actions complexes : il faut collecter l'information dans tous les départements à travers un réseau de partenaires acceptant de coopérer à cette initiative ; il faut construire et harmoniser le cadre méthodologique, en organiser le suivi... En collaboration avec la FAO, notamment dans le cadre de l'initiative inter-institutions SICIAV qui vise à promouvoir les Systèmes d'Information et de Cartographie sur l'Insécurité Alimentaire et la Vulnérabilité, nous accélérons actuellement le processus de mise en œuvre du réseau de partenaires afin de collecter un ensemble aussi complet que possible d'indicateurs de sécurité alimentaire.

L'organisation du réseau est en cours et débouchera sur un Observatoire National de la Sécurité Alimentaire. Et le travail qui va permettre d'aboutir à la publication des flashes sera un premier test à offrir aux discussions des ateliers de mise en place de cet observatoire.

En attendant le flux régulier des données quantitatives, ce premier numéro est entièrement consacré aux inondations de fin mai 2004 et aux interventions qui y ont fait suite. Beaucoup d'institutions ont apporté leur aide et beaucoup oeuvrent encore aujourd'hui sur le terrain. Nous espérons que ce numéro de Flash Info aidera à une connaissance plus précise de la situation ainsi qu'à une meilleure intégration et harmonisation des actions.

Flash Info sera distribué dans un premier temps deux fois par mois. Avant la fin de l'année, nous en fixerons le rythme définitif. Comme mentionné plus haut, il présentera un ensemble d'indicateurs de l'état de la sécurité alimentaire dans les dix (10) départements du pays. Ces indicateurs seront rendus plus complets au fur et à mesure de la consolidation de notre réseau.

Vous pouvez télécharger Flash Info à l'adresse suivante : www.cnsahaiti.com. C'est le nouveau site de la CNSA que nous avons le très grand plaisir de vous inviter à visiter. Là vous trouverez nos bulletins périodiques ainsi que qu'un ensemble de documents téléchargeables -analyses, flashes d'information, évaluations de situation...- Dans un avenir relativement proche, nous y mettrons aussi à votre disposition notre base de données, avec des indicateurs actualisés sur l'état de la sécurité alimentaire.

Chères lectrices, chers lecteurs nous vous souhaitons une bonne quinzaine pleine de courage et de joie et une bonne lecture de ce premier numéro.

La Coordonnatrice

Ce document a été réalisé avec l'appui de la FAO, notamment dans le cadre de l'initiative inter-institutions SICIAV. Son contenu relève cependant, de la seule responsabilité de la CNSA et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de la FAO.



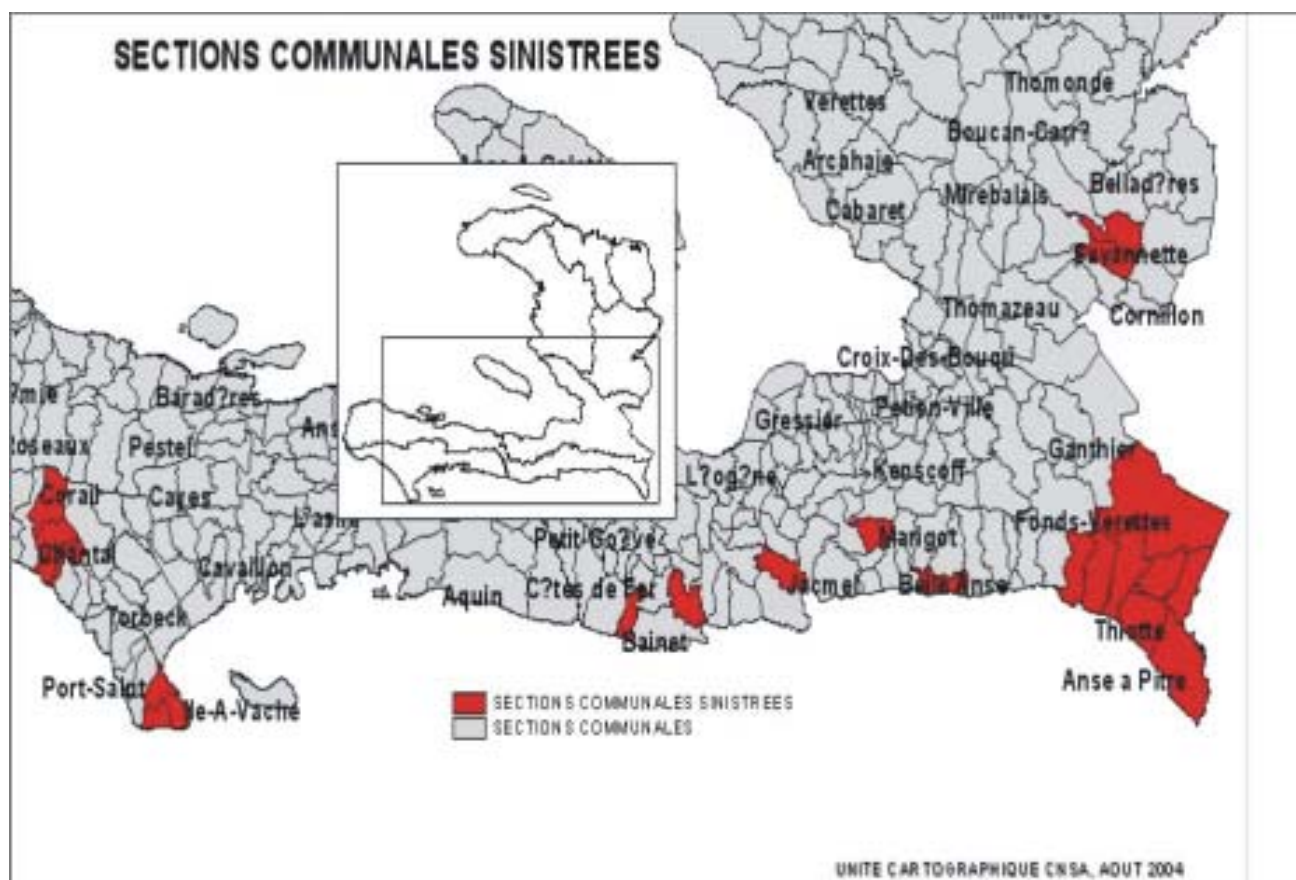
Les inondations de mai 2004

Depuis la tempête tropicale Gordon en novembre 1998, Haïti a connu huit intempéries majeures dont deux en 2003. La dernière, datant de mai 2004, continue de retenir – par l'ampleur des dégâts causés – l'attention des différents acteurs tant nationaux qu'internationaux. Pourtant, comme le souligne OCHA¹, les pluies tombées sur Mapou et Fonds-Verrettes n'avaient rien d'exceptionnel en comparaison de celles enregistrées lors du cyclone Georges survenu en 1998. A cette époque, on avait enregistré en 24 heures environ 600 mm de pluies pour le cyclone Georges contre un maximum de 300 mm pour le même laps de temps dans les zones affectées par les intempéries de mai 2004.

La CNSA, dans son souci de rendre disponibles des informations pertinentes, susceptibles d'éclairer la prise de décision, consacre entièrement son premier bulletin de la série «Flash Info Sécurité Alimentaire» à la diffusion d'informations sur les interventions de l'après sinistre.

A. Les Inondations

Délimitation Géographique



Les inondations des 23 et 24 mai 2004 ont causé des dégâts dans quatre des dix départements du pays: l'ouest, le Sud-est, le Sud et le Centre. Les deux premiers ont été les plus touchés. Plus particulièrement les communes de Fond-Verrettes (département de l'Ouest), de Belle Anse, de Grand Gosier, de Thiotte et de l'Anse à Pitre (Haut Sud Est) –considérées comme le centre du désastre. Dans le Sud, les communes affectées sont : Port-à-piment et Saint-Jean du Sud où des champs ont été ravagés par des rivières en crues, selon les rapports de la DPC. La commune de Savanette (département du Centre) - relatée par la CARITAS – a été aussi affectée. Les rapports dont dispose la CNSA ne fournissent pas de détails sur les dégâts enregistrés dans les départements du Sud et du Centre.

Les évaluations réalisées

Un certain nombre d'Institutions a procédé à une évaluation de l'impact de la catastrophe sur les zones touchées. Le tableau 1 synthétise l'ensemble de ces évaluations.

Tableau 1: Evaluation des institutions selon le type, la zone et la date de réalisation

Institutions	Type d'évaluation	Date	Zone
DDA et SDDA Sud-est	Evaluation rapide	30 mai	Thiotte, Belle Anse, Grand-Gosier, Marigot, Jacmel, Cotes de fer
DDA et SDDA Sud-est	Evaluation détaillée	Juil-04	Thiotte, Belle Anse, Grand-Gosier, Marigot, Jacmel, Cotes de fer
PL-480 pour MPCE	Evaluation rapide sur les causes profondes Des inondations et les solutions à envisager	Week-end du 19 juin	Fonds-Verretes et Mapou
SEE	Evaluation environnementale	Début juin, 26-31 juillet	Fonds-Verretes et Mapou
DPC	Bilan continu des dégâts (Pertes en vies humaines et en habitats)	De mai à nos jours	Fonds-Verretes et Mapou
FAO/MARNDR	Evaluation approfondie des pertes (agriculture, élevage, pêche, infrastructure)	juil-04	Thiotte, Belle Anse, Grand-Gosier, Anse-à-Pitres, Jacmel, Cayes-Jacmel Marigot, Baint, La Vallée, Cotes de Fer
ACF	Evaluation rapide de la Sécurité alimentaire	31-mai-04	Mapou
Oxfam GB	Evaluation :Route, habitat, eau, santé, élevage, S. A	2-15 juin 2004	Fonds-Verretes, Mapou

Source: CNSA

Note: MPCE : Ministère de la planification et de la coopération externe. SEE : Secrétairerie d'Etat à l'environnement. DDA : Direction Départementale Agricole du Sud-est. SDDA : Sous Direction Départementale Agricole. DPC : Direction de la Protection Civile du ministère de l'Intérieur. ACF : Action Contre la Faim. S. A : Sécurité Alimentaire

La CNSA a utilisé les évaluations actuellement disponibles ainsi que les rapports des institutions impliquées pour produire cet article qui est une synthèse des informations qu'elle a pu collecter jusqu'à date.

Les pertes en vies humaines et habitats

Tableau 2: Pertes en vies humaines et habitats dans les départements de l'Ouest et du Sud-est

Lieu	Pertes en vies humaines			Pertes en Habitats	
	Nombre de morts	Nombre de Disparus	Nombre de Personnes affectées	Maisons Détruites	Maisons Endommagées
Fonds-Verretes	911	964-914	19 000-20 000	546	1 500
Thiotte	13	11	1 500-2 000		
Grand Gosier	100	4	2 500-3 000	500	70
Anse à Pitres	2	-	3 000-4 000		
Port-à-Piment	2	4	-		
Belle Anse	350	450 à 500	10 000-11 000		
Cote de Fer			ND	5	-
Baint			ND	8	-
Jacmel			ND	5	7
Cayes-Jacmel			ND	-	1
Marigot			ND	5	1
Belle Anse			ND	527	768
Total	1378	1898-1948	36 000-40 000	1596	2347

Sources : DPC , complété par OCHA (Fonds-Verrettes) et Oxfam

Note : Ces chiffres sont provisoires puisqu'on continue encore à actualiser les bilans.

Dommmages causés aux infrastructures routières dans le Sud-est

Tableau 3 : Infrastructures routières endommagées

Tronçons endommagés	Longueur (en Kms)
Côtes de Fer – Gris-Gris	15
Gris-Gris - Baint	30
Gris-Gris – Boucan Bélier	4
Gris-Gris – Palmiste Lamy	5
Baint - Côtes de Fer	58
Jacmel - Lamontagne	10
Jacmel – Lamontagne-La Brésilienne	18
Jacmel - Marbial	15
Jacmel – Montagne Lavoute	15
Jacmel – Cap Rouge	16
Marigot –Fonds Jn Noel –Belle-Anse	60
Marcher Seguin – Baie d’orange	4
Macary- Marcher Seguin	3.5
Thiotte	100
Grand-Gosier	125
Anses- à - Pitres	150
Belle-Anse	75
Total	700

Source : DDA Sud-est, 2 juillet 2004

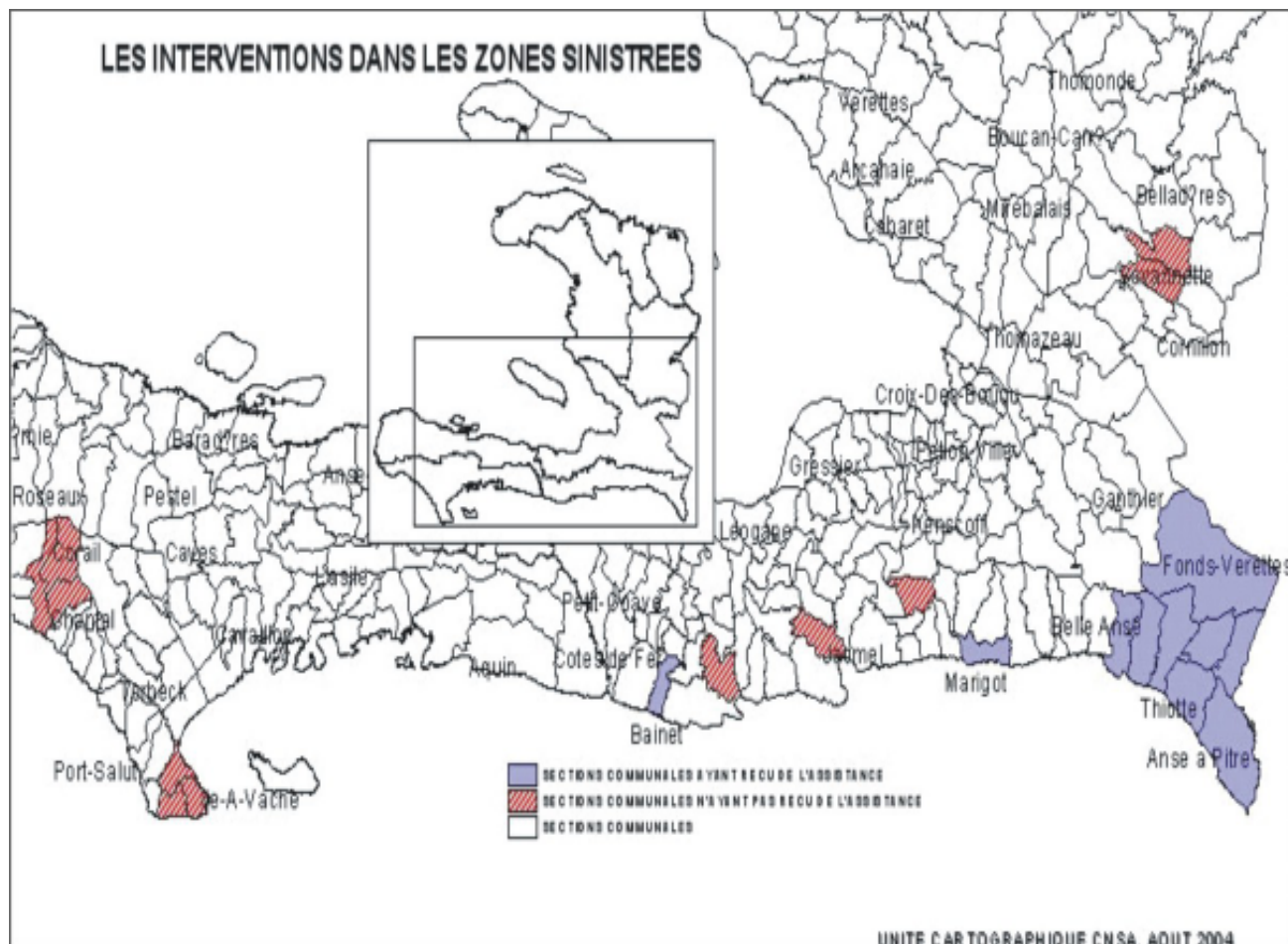
Les efforts de concertation

Afin de faciliter la cohésion des interventions des institutions apportant leur soutien aux populations sinistrées, plusieurs tentatives de coordination ont vu le jour :

- ◆ La Primature a créé la Commission Interministérielle chargée de coordonner les efforts gouvernementaux
- ◆ Un groupe dénommé « Groupe d’Agriculture », composé de représentants du Ministère de l’Agriculture, de l’USAID et de l’ensemble des ONG qui exercent des activités agricoles dans les zones sinistrées, se réunit sous l’égide de la FAO
- ◆ L’OCHA organise régulièrement avec les Agences des Nations Unies et un certain nombre d’ONG..., un forum humanitaire sur la situation des zones sinistrées
- ◆ Des réunions de coordination sont organisées à Mapou par le représentant VNU/PNUD/DPC avec les différents intervenants et la société civile de Mapou.
- ◆ La CNSA, pour sa part, a organisé des séances d’échange d’informations entre les institutions impliquées (étatique, société civile, organisations internationales...). Cette initiative visait l’amélioration de la concertation entre ces institutions et l’intégration des actions de secours et de réhabilitation dans les zones touchées. Les deux principales étapes de l’initiative ont été :
 - Les réunions des 8 juin et 12 juillet 2004 pour échanges d’informations, échanges sur les activités actuelles et/ou programmées de toutes les institutions concernées ainsi que sur les moyens d’améliorer la concertation à ce niveau.
 - La collecte continue des informations émanant des partenaires et la diffusion de celles-ci.

Ce sont toutes ces informations qui ont permis la synthèse que nous vous présentons ici .

Interventions dans les zones sinistrées



Les inondations survenues les 23 et 24 mai 2004 dans les départements de l'Ouest, du Sud-est et dans certaines régions du département du Sud ont provoqué d'énormes actions de soutien de la part des différents secteurs de la vie nationale et de la communauté internationale. Des interventions de toutes sortes ont été enregistrées dans des zones touchées mais, malheureusement, certaines régions - **Marbial, La Gosseline, La Vanneau, La 3^{ème} Vallée** ... attendent encore des secours.

B- Impacts des inondations sur la sécurité alimentaire

Outre les dégâts généraux mentionnés dans la première partie de l'article, ceux occasionnés sur les infrastructures et systèmes de production sont énormes et auront des impacts considérables sur la sécurité alimentaire:

Sur le foncier, la mission de la FAO/MARNDR estime les pertes irréversibles à 200-250 hectares (superficies cultivables irrémédiablement endommagées).

Tableau 4: Pertes agricoles enregistrées dans les communes sinistrées des départements de l'Ouest et du Sud-est

LIEU	NATURE DES PERTES AGRICOLES	QUANTITES
Cote de Fer	Plantations détruites (ha)	43.25
	Têtes de bétails emportés	120
Bainet	Plantations détruites (ha)	63.57
	Têtes de bétails emportés	90
Vallée de Jacmel	Plantations détruites (ha)	250
Jacmel	Plantations détruites (ha)	250
	Têtes de bétails emportés	254
Cayes-Jacmel	Plantations détruites (ha)	32
Marigot	Plantations détruites (ha)	279.40
Belle Anse	Plantations détruites (ha)	834.50
	Têtes de bétails emportés	4416
	Matériels de Pêche	2529
Anse a Pitre	Têtes de Bétails emportés	2533
	Matériels de Pêche	2677
Fonds Verrettes	Têtes de Bétails emportés	3890
TOTAL	Plantations détruites (ha)	1505.22
	Têtes de bétails emportés	12951
	Matériels de Pêche	5206

Source : FAO/MARNDR

Les plantations endommagées comprennent les plantations de banane, de maïs, de haricot et les cultures maraîchères. Les matériels de pêche se composent essentiellement de bateaux, canots, sennes, trémails, nasses en bambou et en fer.

Domages Causés aux infrastructures d'irrigations dans le Sud-est

Tableau 5 : Infrastructures d'irrigation endommagées

SYSTEME	DEGATS	SUPERFICIE EN HA CONCERNEES
Rodary	Siphon endommagé ; Canal Primaire souterrain et Bassin de captage complètement ensablé	365
Demarthe-Blaise	Seuil et canal tête morte emportés	350
Belle Roche	Système emporté et Affouillement canal principal	175
San Pransouf / Lafond	Seuil et canal tête morte emportés	150
Saint Antoine-Lavanneau	Tête morte endommagée	20
Coteaux-Coq Chante	Seuil et canal tête morte emportés	35
Gravier /Cote de Fer	Nd	45
Passé Herlin / Cote de Fer	Nd	150
Mayette Maïce/La voûte Grande Rivière	Nd	60
Tavette	Nd	60
Coq Chante-Papiche	Nd	50
Kay Baptiste/Bainet	Nd	20
Boucan Belier	Nd	60
Total		1540

Source : FAO/MARNDR

Tableau 6 : Estimation de la valeur monétaire des pertes

Nature de la perte	Estimation en Gdes	%
Bétail	23.462.450.00	13.30
Matériel de pêche	3.071.000.00	1.70
Outil	1.338.000.00	0.75
Citerne	1.500.000.00	0.85
Production agricole	109.200.000.00	61.70
Système d'irrigation	38.900.000.00	21.70
Total	177.471.450.00	100.00

Source : FAO/MARNDR

La valeur totale des pertes, pour les rubriques identifiées dans le tableau 6, est estimée à plus de 177 millions de gourdes (chiffres encore provisoires).

Les menaces à conjurer

Les retombées négatives des inondations menacent non seulement le présent mais aussi les conditions futures de sécurité alimentaire dans les zones sinistrées.

Diminution de la capacité des paysans à relancer les activités

Les pertes en habitats, en infrastructures, en matériels de pêche et outils de travail... pourront être difficilement compensées par les paysans sans l'apport d'une aide substantielle. Les interventions de secours doivent tenir compte du contexte particulier de chaque zone.

Les inondations de mai 2004 ont bouleversé le calendrier agricole des zones touchées. La première campagne ayant été très fortement perturbée par le sinistre, les agriculteurs devraient compenser avec les deux campagnes suivantes. Les distributions de semences doivent donc tenir compte du calendrier agricole.

Tableau 7 : Calendrier agricole du département du Sud-est

ZAE	Culture	1 ^{ere} Campagne	2 ^{eme} Campa	3 ^{eme} campagn
MHHA (Foret des Pins, Macary, Seguin)	P. de Terre	Mars-Juin	Juin/Juill- Oct/Nov	Nov-Fev
	Oignon	Mars/Avr-Juin/Juill	-	-
	Chou	Mars-Juin	Juin/Juill- Oct/Nov	Nov-Fev
MHBA (Thiotte, Bodary, Fonds-Verettes, Baie d'Orange, La Vallée)	Haricot	Mars-juill	Aout-Nov	Dec-Mars
	Mais	Mars-juill	Aout-Janvier	-
	Igname	Janv/Fev-Dec/Jan	-	-
PMT (Orangers, Lavanneau, Pied mont cayes-Jacmel)	Haricot	Mars-juill	Aout-Décembre	Décembre-Mars
	Mais	Mars-juill	Aout-Janvier	-
	Sorgho	Mars-Fev	-	-
PIR (Lafond, Passe Herlin, Marigot)	Haricot	Dec-Janv	-	-
	Mais	Mars-Juin	Juill-Octobre	Nov-Fev
	Banane	Pl : Dec/Juin/Aout R : Janv/juill /Dec	-	-
	Sorgho	Mars-Janvier	-	-
PRS (Grand Gosier, Anse a Pitre, Cote de Fer)	Sorgho	Mars-Janvier	-	-
	Patate	Mars-Oct/Nov	-	-
	Manioc	Janv-Janv/Juin Mars-Mars/Aout	-	-

Source : FAO/MARDR

Note: ZAE : Zone agro-écologique. MHHA : Montagne humide haute altitude. MHBA : Montagne humide basse altitude. PMT : Piémont. PIR : Plaine irriguée. PRS : Plaine relativement sèche.

Accentuation de la vulnérabilité des ménages

La vulnérabilité des ménages est considérablement augmentée si on tient compte du nombre d'orphelins, de femmes devenues seules et de la diminution de la main-d'œuvre active dans les zones sinistrées.

Augmentation du coût de la vie

L'Enquête Budget Consommation des Ménages a estimé à 64% la proportion de revenu consacrée par la population rurale à l'alimentation. Une augmentation des prix des produits de première

nécessité pénalise donc fortement les ménages les plus vulnérables. Nous présentons ici les chiffres rendus disponibles grâce à l'enquête sur la sécurité alimentaire, réalisée à Mapou par l'ACF, pour donner une idée de l'augmentation drastique des prix des produits alimentaires.

Comme on peut le constater, les prix des produits de première nécessité ont augmenté de 50 % pour le maïs moulu à 220 % pour l'huile.

Tableau 8 : Evolution des prix (en gourdes) des principaux produits alimentaires à Mapou

Prix /Unité de mesure	Avant 29 février	Après 24 mai	Variation des prix
Riz	65.00	150.00	130,77
Maïs moulu	50.00	75.00	50,00
Haricot noir	75.00	115.00	53,33
Sucre	70.00	120.00	71,43
Farine	65.00	100.00	53,85
Huile	125.00	400.00	220,00

Source : ACF

Note: A l'exception de l'huile mesurée en gallon, les autres aliments le sont en marmite.

Dégradations des conditions sanitaires

L'eau, élément essentiel à l'hygiène et à la santé des individus, faisait cruellement défaut au lendemain du sinistre. En effet, les systèmes d'eau potable et bon nombre de citernes ont été emportés. Certains cas de typhoïde ont été déjà enregistrés. Avec les maisons, beaucoup de latrines ont été détruites. On est vraiment confronté à une situation sanitaire difficile surtout à Mapou et à Fonds-Verettes où tout avait été recouvert par les eaux.

Certaines institutions intervenant dans les urgences ont, fort heureusement,

réalisé des séances de fumigation et construit des latrines temporaires. Malheureusement, celles-ci dégagent des odeurs que la communauté juge insupportables.

Les actions de secours dans les zones sinistrées

Certaines institutions interviennent dans des actions d'urgence, d'autres dans des activités de réhabilitation:

Tableau 9 : Institutions intervenant dans les activités d'urgence et type d'intervention

Institution	Intervention d'urgence
Gouvernement	Restauration des services de base
FAO/MARNDR	Projet de campagne de vaccination
CARITAS, Plan Haiti, ADRA, WV	Distribution d'articles de première nécessité
FLM	Distribution de kit (nourriture et médicaments, vêtements)
CRS	Distribution d'articles de première nécessité (kit de cuisine)
PAM	Distribution de nourriture
UNICEF	Distribution d'articles de première nécessité et de tentes
OPS/OMS	Premiers secours, suivi des indicateurs de santé
CONCERN	Support logistique à FLM
DPC, MSPP	Distribution de kit (nourriture et médicaments), construction de tentes
GARR	Appui financier (Dons d'argent aux parents des sinistrés)
Cx-rouge haïtienne,	Premiers secours, distribution de produits de première nécessité
Fédération de Cx-rouge	Premiers secours, distribution de clore et de l'eau potable
CX-rouge hollandaise et française	Premiers secours, distribution de kit (nourriture et médicaments), construction de tentes
Médecins sans frontière	Médicaments, eau et sanitation
Save the Children Canada	Éducation
OXFAM, GB	Eau potable, sanitation

Sources : MARNDP, DPC, FLM, CARITAS, ACTION AID, PAM

Tableau 10 : Institutions intervenant dans les activités de réhabilitation et type d'intervention

Institution	Secteur et type d'intervention
Gouvernement	Étude de relocalisation des populations (Fonds-Verrettes et Mapou)
CARITAS	Prêt- Subvention, Protection et restauration de terres à vocation agricole
FLM	Sécurité alimentaire, Eau potable
Action Aid	Eau potable, Ecole, sécurité alimentaire
CX-rouges hollandaise et française	Relocalisation et Habitat
OCHA/ OPEC	Projet de réhabilitation d'habitat
FAO	Semences, Foresterie
PADF	Irrigation (Marigot), Aménagement Bassin versant (Mapou), Relocalisation (Fonds-Verrettes), Sécurité alimentaire
OXFAM	Sanitation, Eau potable, Sécurité alimentaire, Nutrition
ASSODLO	Distribution de semences, sécurité alimentaire

Sources : CNSA d'après MARNDP, DPC, FLM, CARITAS, ACTION AID, PAM
 Note : La liste des institutions n'est pas exhaustive

Il convient de noter que les interventions mentionnées ci-contre pourraient être beaucoup plus efficaces si le degré de coordination et de concertation entre les différentes institutions concernées était amélioré.

En guise de conclusion (et ces propositions reprennent en grande partie celles faites par plusieurs des institutions mentionnées dans cet article):

Il faut bien comprendre les causes profondes du sinistre afin que les mesures correctives s'attaquent aux causes structurelles en même temps qu'elles apportent un palliatif aux effets immédiats. Ceci permettra en particulier que les mesures de court et moyen termes prises ne risquent pas d'encourager des pratiques qui concourent à la dégradation de l'environnement et préparent de nouvelles catastrophes pour le futur.

Les décisions fixant les projets de relocalisation des populations de Mapou et de Fonds-Verrettes devraient être rapidement arrêtées et mises en oeuvre, permettant ainsi de sortir ces populations de leur situation de campement provisoire, inconfortable et assez malsaine. Les interventions profondes de réhabilitation/construction devraient se faire selon un plan concerté résultant en des lignes directrices définies par les plus hautes instances de l'Etat.

Ce plan devra bien sûr tenir compte des nécessités de réaménagement des bassins-versants de Mapou et de Fonds-Verrettes ainsi que de la reforestation et surveillance de la Forêt des Pins. Le renforcement et l'extension des structures de protection civile ainsi que la mise en place de systèmes d'alerte précoce, particulièrement dans les zones de forte vulnérabilité, pourront permettre sinon de prévenir tout au moins de diminuer l'impact de catastrophes similaires dans les autres zones du pays.

En ce qui concerne les mesures de court et de moyen termes pour les zones affectées, elles doivent, selon FAO/MARNDR, permettre une relance rapide de la production, la limitation des processus de dégradation des sols et la réhabilitation de l'environnement. L'objectif fondamental des interventions de court terme doit être, pour les agriculteurs, de reconstituer leurs capacités de génération de revenus dans une perspective de longue durée.